



## **Entretien avec Daniel Braud, Président réélu à la tête de la CCI d'Angoulême**

mercredi 26 janvier 2011, par [lpe](#)

### **Dans la continuité et le renouveau la CCI repart en pleine confiance**

Daniel Braud a été réélu à l'unanimité à la présidence de la CCI d'Angoulême et a bien voulu accorder une interview au Petit économiste.



Des élections qui ont été remarquables au plan national car la Charente a été le seul département à présenter cinq listes. Sous la bannière « Liste d'union pour une Charente qui gagne », Daniel Braud rappelle que « *la compétition engagée entre cinq listes est la conséquence du refus de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) de jouer l'unité. J'ai donc décidé de partir seul sans syndicat. Cela nous a amené à faire une campagne très appuyée en maillant le territoire géographiquement. Nous avons fait l'unité par notre engagement et notre présence terrain* ».

Aujourd'hui, la CCI connaît un véritable renouveau. La nouvelle équipe est composée de jeunesse, de diversité, de chefs d'entreprise de petites PME comme d'industriels (10) représentés par le MEDEF « *A ma connaissance, un vote à l'unanimité n'est jamais arrivé en Charente. Le patronat charentais a enfin compris que l'on ne peut pas être divisé pour avancer. Désormais, l'intérêt général va primer* » déclare Daniel Braud.

## **La création d'une CCI Angoulême-Cognac, incontournable !**

*"Cela fait partie des six principales actions déjà entamées dans la précédente mandature et qui devraient trouver leur concrétisation dans les prochaines années."*

Faire de la Charente une unité patronale entre Cognac et Angoulême, c'est une cause que Daniel Braud défend depuis des années, il est soutenu par Jacques Million, le préfet mais cela devient plus compliqué du côté de Claude Maumont tout juste élu à Cognac. Celui-ci rêve d'un rapprochement avec Rochefort. « *Ce serait suicidaire. La création d'une CCI Angoulême Cognac est incontournable pour ne pas créer de déséquilibre dans la région. Nous y arriverons car l'Etat va l'imposer* »

### **Renforcer les pôles de formation.**

*"Pour devenir une référence régionale en matière de formation initiale et continue par alternance en développant les niveaux supérieurs, le campus de la CIFOP (Cité internationale de la formation) sera reconfiguré et remis aux normes."*

### **S'impliquer dans le grand chantier de la LGV**

*« C'est un véritable enjeu. Il faut que les entreprises charentaises tirent bénéfice de ce gigantesque chantier. »*. Et de mener déjà une réflexion sur l'après LGV, quid du désenclavement de la Charente ? Quel en sera le positionnement ? Est-ce que la gare SNCF peut devenir un pôle affaires ? Autant de questions qui devront trouver réponse dans les années à venir.

### **Réguler les implantations commerciales**

*« Il faut arrêter cette surenchère d'offres. Le problème est pris à l'envers. Il faut en amont créer les richesses et non l'offre de consommation. Il suffit de consulter les indices INSEE sur ce que gagnent les charentais, c'est disproportionné. Je suis très inquiet. »*

Des assises du commerce ont eu lieu en 2008, la CCI compte en utiliser les conclusions pour arriver à réguler ces extensions de zones commerciales et d'enseignes.

### **Développer l'activité de l'aéroport Brie-Champniers**

La décision est prise, la gestion actuelle ne peut plus durer, la CCI laisse la main au SMAC, syndicat mixte. La CCI a fait 800 000 euros d'investissement pour accueillir en 2007 la compagnie Ryan Air qui a quitté le tarmac un an après, des négociations ont raté l'année dernière avec City Line. L'aéroport est maudit et pourtant « *L'aéroport est aux normes internationales. Il y a du potentiel notamment avec la clientèle britannique. Il faut trouver un avion dès maintenant pour être opérationnel en avril. Si non, c'est la mort de l'aéroport.* ».

Le président de la CCI souligne sur le site la présence d'entreprises comme Héli Union, centre de formation de pilotes d'hélicoptères en plein essor ([lire notre article dans le journal le Petit économiste régional](#)) et Aéro-nautic start-up qui construit un prototype de dirigeable. C'est un autre aspect de l'aéroport non négligeable et un axe à développer.

### **Créer un pôle logistique à Roulet**

Au nord d'Angoulême sur un axe idéal situé sur la RN 10 et la 131. Le projet est bien avancé et à la clé

900 emplois sont attendus.

Avec déjà un programme établi et en cours de réalisation, la CCI affirme sa volonté de rester cohérente avec les actions entreprises, à suivre.

CO